

A Marseille, l'Europe dans l'impasse avec la question des régions



Des régions et des villes, il en a été bien peu question au cours du 9° sommet européen qui leur était consacré à Marseille (3 et 4 mars). On y a multiplié les déclarations solennelles en faveur de l'Ukraine. Nombre de participants ont préféré le vent du bord des plages ensoleillées à celui de l'Histoire d'un continent qui n'a plus vraiment de discours sur sa cohésion. La faute à Poutine ?

Il y avait bien une jeune femme dans un ensemble en mousseline – jaune pour le pantalon, bleu pour la veste – arpentant les allées du congrès. Et puis une autre élégante, se servant d'un drapeau ukrainien en guise d'étole satinée, sirotait paisiblement un jus de fruit.

Le temps était venu pour les participants du « Sommet des villes et des régions européennes », représentent des milliers d'élus issus de centaines de régions, de rejoindre la grande salle, à moitié





pleine, ou vide, c'est selon.

Après le déjeuner, les envolées lyriques sur l'Europe se dressant fièrement face à la barbarie ne font pas recette auprès de cette multitude. Quelques applaudissements timides se font entendre. Si l'heure est grave, c'est parce qu'on ronfle.

Exit l'auberge espagnole, place à l'auberge rouge ?

Il faut dire que les discours et le langage font même penser aux bonnes feuilles de cette bonne vieille Pravda (« La Vérité », en russe). Ainsi, madame Elisa Ferreira, commissaire à la cohésion et aux réformes, déclare : « Le 8° rapport sur la cohésion montre clairement l'importance de la politique de cohésion dans l'amélioration de la convergence et la réduction des inégalités entre les pays et les régions de l'Union. En recensant les domaines dans lesquels les États membres et les régions doivent progresser et s'améliorer, le rapport nous permet de tirer les leçons du passé pour mieux nous préparer à relever les défis à venir ». Tout ça pour dire que cette fameuse politique de cohésion qui intéresse au premier chef les villes et les régions aurait permis en quelques années de réduire de 3,5% l'écart entre le PIB par habitant des 10% de régions les plus riches et le moins riches.

Mieux, on apprend que le même PIB par habitant des régions les moins développées devrait progresser de 5% d'ici 2023. Comment tenir une telle promesse, fût-ce à coup de centaines de milliards d'euros ? D'une part, l'Union européenne dont l'argument politique fondamental est d'avoir construit 75 ans de paix, s'effondre. La guerre est aujourd'hui à ses portes et ses frontières sont largement, et depuis longtemps, ouvertes aux personnes sans droit ni titre pour les franchir. La joyeuse auberge espagnole des étudiants d'Erasmus s'est fanée.

D'autre part, l'effort effectué pour réduire les écarts entre les pays et régions de l'Union n'a pas encore permis de se remettre de la pandémie qui est passée par là – et reviendra peut-être par ici – ni d'engager une transition vers l'avenir d'un continent « vert et numérique » capable d'une croissance à long terme, de l'aveu même de l'UE.

« Belles déclarations » et développement territorial

C'est ce que tente de faire comprendre le vice-président du Comité européen des régions, le portugais Vasco Alves Cordeiro. « Il y a un risque d'être dépassé par l'Histoire et les évènements disruptifs qui se produisent autour de nous. Il faut faire preuve de lucidité et ne pas seulement se contenter de belles déclarations mais encore prévoir les nouveaux moyens financiers et humains qu'elles supposent », prévient-il. « Que va exiger la cohésion dans le cas qui nous occupe, à savoir celui de l'Ukraine et des membres de l'Union les plus proches de ses frontières ? ». Historiquement, la crise financière de 2008 a pu être amortie par la politique de cohésion qui représente aujourd'hui plus de 50% des investissements publics pour certains Etats membres. L'incidence de la pandémie a été réduite en mettant à disposition des collectivités locales plus de 70 milliards (programmes CRII et React-Eu). Il est aujourd'hui question de mettre en œuvre une action d'adaptation au changement climatique. Tous ces efforts budgétaires finiront-ils par manquer aux régions alors que jusqu'ici, les résultats de cet « outil fantastique qui va au plus près des territoires pour consolider leur développement », selon la formule de Jacqueline Gourault – ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales – sont plutôt contrastés ?

Un équilibre économique européen de plus en plus fragile



Des régions et des villes, il en sera peu question lors des débats marseillais, mettant en sourdine ce que les fonctionnaires et élus désignent comme un « piège de développement ». Certes, on savait que les pays boulets de la croissance sont ceux qui se traînent le plus de dettes. Grèce, Italie, Espagne et demain France.

Mais ce sont, plus fondamentalement, les régions à « revenus intermédiaires » où le PIB par habitant est compris entre 75% à 100% de la moyenne de l'Union qui posent problème : pas de croissance, un déclin économique marqué par la baisse de la productivité, de l'emploi, de l'investissement, de la formation et de la démographie. Les mêmes ingrédients ont déjà précipité dans une grande pauvreté les zones frontalières russes et européennes de plus ou moins longue date : la Moldavie, une partie de la Roumanie et bien sûr de l'Ukraine.

Il faudrait donc concevoir une stratégie plus fine et sophistiquée permettant aux régions d'inverser la vapeur et de saisir toutes les opportunités de développement.

L'ancien premier ministre Belge, Elio Di Rupo, président de la Wallonie observe que « les programmes européens concernent des subventions accordées à partir d'indicateurs économiques nationaux, alors que l'on peut avoir des régions disparates au sein d'un seul pays. Il me semble très important au plan démocratique que toute une série de programme aille directement se faire entre la Commission européenne et ces régions en tenant compte de leur économie locale ».

10 milliards pour notre région

Mieux cibler les investissements de l'UE suppose d'améliorer les administrations régionales et le cadre institutionnel. Mais cette décentralisation, à laquelle Renaud Muselier est pourtant très attaché, paraît bien périlleuse. « Je suis très partagé sur cette proposition. Notre région, par exemple, a failli être exclue d'un dispositif européen. Travailler avec l'Etat dans un esprit de partenariat est donc très utile pour arbitrer car, souvent, on peut remarquer que les régions les plus contributrices sont aussi celles qui peuvent être les plus pénalisées. Ainsi, la région n'a cessé d'augmenter la captation de financements européens pour soutenir plusieurs milliers de projets. L'Europe qui a apporté 4,6 milliards d'€ à notre région ces six dernières années, et qui va nous en apporter 10 milliards dans les six prochaines. La portée et l'avancée des projets soutenus sur tout le territoire sont telles que Provence-Alpes-Côte d'Azur intègre le top 10 des régions européennes pour la consommation des fonds ». Reste à voir si la période de programmation 2021-2027 guidant les politiques et les investissements de l'Union pour aider les régions à atteindre une croissance à long terme équilibrée et durable a encore ses chances dans un monde où on ne peut pas toujours tourner le dos à la réalité.

(Vidéo) Valréas : le lycée agricole remporte le



Grand prix Hippocrène

Le lycée Saint-Dominique, implanté à Valréas, vient de remporter le Grand prix Hippocrène, pour son projet '6!YES' axé sur l'innovation. Une première pour un établissement agricole.

Le Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe est un concours proposé aux établissements scolaires. Créé en 2010 par la fondation éponyme, il récompense les meilleurs projets de partenariat européen élaborés par une classe et ses professeurs. Cinq prix de 5 000€ sont attribués, un pour chacune des 5 catégories d'établissements pouvant participer : les écoles primaires, collèges, lycées généraux, lycées professionnels ainsi que l'enseignement agricole. Il existe également un grand prix (doté de 10 000€). Ce dernier vient être remporté par le lycée vauclusien Saint-Dominique. Une première pour un établissement agricole.

Des innovations utiles pour l'avenir

À vrai dire, c'est son projet '6!YES' (comme young european search) qui a été récompensé. Initié en 2018, ce projet Erasmus a été mis en place avec 4 autres établissements partenaires (implantés en Allemagne, Bulgarie, Chypre et Espagne). Il s'agissait de rechercher des innovations dans les domaines de la communication et des nouvelles technologies, du développement durable et de la protection de l'environnement, du patrimoine culturel, ainsi que dans les secteurs du handicap et de la petite enfance. « Des innovations porteuses d'avenir et qui pouvaient être utilisées dans toute l'Europe », précise Philippe Samson, chef d'établissement du lycée Saint-Dominique.

Ses élèves – une quarantaine de personnes au total – se sont notamment concentrés sur la thématique du développement durable. Ils ont ainsi mis en lumière, au travers d'un film, un robot des mers conçu par la startup iadys. Baptisé Jellyfishbot, celui-ci récolte les déchets flottants ainsi que les hydrocarbures dans les ports.

Des déplacements au-delà des frontières de l'Hexagone ont également été organisés. « Lors de la première année, nous avons effectué un déplacement avec des jeunes à Valence, en Espagne. En mai 2019, nous sommes aussi allés en Bulgarie. »

Une 5^e projet à venir

- « Depuis 2005, le lycée est très impliqué dans les projets européens. On établit des partenariats avec d'autres établissements, qui ne pas sont pas forcément agricoles. Là, c'était notre quatrième projet européen. » Et il ne s'agira pas du dernier. Les élèves de l'établissement valréassien vont désormais être invités à se pencher l'égalité homme-femme dans le monde du sport.
- « Il s'agira de mettre en avant dans un premier temps les compétitions où les hommes et les femmes sont associés. Lors de la deuxième année, les élèves feront des propositions de compétitions. » À l'issue du projet, le chef d'établissement aimerait présenter aux membres du Comité international olympique le travail mené par ses élèves.

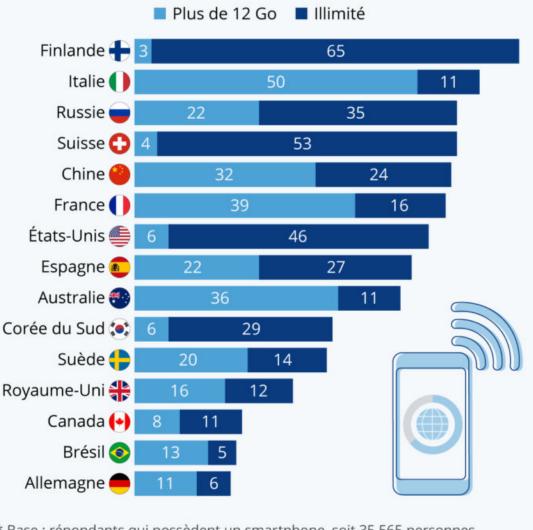


Dans quels pays a-t-on le plus de données mobiles ?



Dans quels pays a-t-on le plus de données mobiles ?

Part des consommateurs disposant d'un forfait mobile avec plus de 12 Go de données par mois en 2021, en % *



* Base : répondants qui possèdent un smartphone, soit 35 565 personnes dans 15 pays. Enquête réalisée entre juillet 2020 et juin 2021.

Source: Statista Global Consumer Survey













Avec le développement des <u>réseaux mobiles</u> à très haut débit, le smartphone est devenu le premier <u>support pour surfer sur le Web</u> afin de s'informer, communiquer et se divertir. Et cette tendance s'est renforcée avec les confinements qui se sont répétés l'an passé. Ainsi, d'après les derniers chiffres de l'OCDE <u>cités</u> par BFMTV, l'utilisation des données mobiles a bondi de plus de 30 % en moyenne en 2020 dans les 35 pays membres de l'organisation mondiale. Comme les années précédentes, c'est la Finlande qui sort championne de la consommation de données, avec un total mensuel de 31 gigaoctets (Go) par abonnement.

Et si les Finlandais sont aussi gourmands en données mobiles, c'est en grande partie parce qu'une majorité d'entre eux a accès à un forfait illimité. En effet, dans ce pays, 65 % des consommateurs ont déclaré disposer de données illimitées au cours de l'année passée, selon la dernière enquête du <u>Statista Global Consumer Survey</u>. Il s'agit, et de loin, de la proportion la plus élevée dans les quinze pays étudiés. Les forfaits mobiles illimités sont également relativement répandus en Suisse (53 % des consommateurs) et aux États-Unis (46 %).

Comme le suggère notre graphique, l'accès aux données mobiles reste néanmoins très inégal d'un pays à l'autre. Parmi les pays à haut revenu les moins bien lotis en la matière, on peut notamment citer l'Allemagne et le Canada, où à peine un consommateur sur cinq dispose de plus de 12 Go de données par mois selon l'étude. Quant à la France, elle se classe plutôt dans le haut du panier, avec 55 % des personnes interrogées déclarant avoir un <u>forfait mobile</u> proposant plus de 12 Go mensuel (dont 16 % en illimité).

Tristan Gaudiaut, Statista

L'huile de lavande classée dangereuse ? Une « législation toxique » selon Dominique Santoni

11 juillet 2025 |



Ecrit par le 11 juillet 2025



La présidente du Conseil départemental de Vaucluse s'oppose aux « législations toxiques » et exprime sa vive inquiétude face à un projet de révision de réglementation de la filière de la lavande et du lavandin, par la Communauté européenne.

Après le député vauclusien <u>Julien Aubert (LR)</u> qui alerte le ministre de l'Agriculture, place à <u>Dominique Santoni</u> de s'emparer de la problématique. L'huile essentielle de la lavande, symbole de la Provence, pourrait être à l'avenir considérée comme un produit dangereux pour la santé au même titre que de nombreuses autres molécules chimiques et son usage pourrait en être restreint, voire interdit. « Le risque de voir classer l'huile essentielle de lavande, produit naturel aux nombreuses vertus, dans la liste des produits dangereux d'ici 2025 est une véritable menace pour l'ensemble de la filière lavandicole mais également, par ricochet, celle du tourisme », s'offusque Dominique Santoni.

De quelle législation parle-t-on?

Dans le cadre du Pacte vert, un projet législatif permettant à l'Union européenne de respecter ses engagements pour lutter contre le réchauffement climatique, la Commission a publié une nouvelle stratégie dans le domaine des produits chimiques, vers un environnement sans substances toxiques.



D'ici fin 2022, l'exécutif européen doit présenter une révision du règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances (CLP). Les huiles essentielles devraient alors être conformes à ces normes en tant que produits finis mis sur le marché mais aussi lorsqu'elles entrent dans la composition de produits cosmétiques.

Cette réglementation doit classer les molécules mises sur le marché et les répertorier comme allergènes, cancérigènes ou perturbateurs endocriniens, comme pour les produits chimiques. Surtout, les producteurs de lavande craignent qu'une mention obligatoire, indiquant que l'huile de lavande peut créer des allergies, dissuade les fabricants de cosmétiques d'utiliser ce produit. Selon les producteurs, l'huile est composée de centaines de molécules différentes et ne se résume pas à une unique composante. Une complexité à l'origine des maux provoqués par l'initiative européenne.

Lire aussi : Mise en péril des producteurs de lavande, le député Julien Aubert se mobilise

Monsieur le ministre de l'Agriculture ?

Dominique Santoni s'associe à la démarche portée par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et son Président, qui a adressé un courrier au ministre de l'Agriculture. Le Département de Vaucluse demande également que la Communauté Européenne revoit ses critères d'évaluation en prenant réellement en compte le caractère naturel avéré de la lavande et du lavandin. Il réfléchit par ailleurs à l'organisation des états généraux des plantes à parfum concernées par la nouvelle réglementation visée par l'Union Européenne. « Les élus du Département tiennent à exprimer leur soutien aux lavandiculteurs vauclusiens et à cette plante à parfum qui constitue un élément essentiel de notre patrimoine. »

Selon le député Julien Aubert, « la loi pousserait les producteurs à revoir la composition de ces huiles à tel point qu'au mieux, leurs propriétés s'en verraient altérées et au pire, compte tenu de l'inadaptabilité des méthodes d'évaluation pour ces produits particuliers, elles pourraient être considérées à tort comme trop dangereuses et donc interdites. »

Comment Rocambole, le Netflix du livre sur smart-phone fait un tabac

« Rocambole enregistre une progression de 20% par mois depuis mars 2020, » remarque François Delporte co-fondateur de la start-up. L'application, qui propose des séries littéraires à lire en cinq minutes et qui se positionne comme le 'Netflix littéraire', est passée à 70 000 abonnés et 100 000 épisodes lus par mois. Il y a mieux : «Près de 50% des séries Rocambole



font plus d'audience que le tirage d'un premier roman, soit 500 à 600 livres lorsqu'on a la chance d'être édité,» relève François Delporte.

Comment tout a commencé

«<u>L'histoire de Rocambole</u>? L'idée a germé en 2018 et la société a été créée en juin 2019, lors d'un startup week-end et accompagnée par le Réseau Entreprendre Rhône-Durance à Avignon où réside son siège social, souligne le co-fondateur de la start-up. Effectivement, la crise sanitaire a joué en notre faveur avec une accélération surtout ressentie au début, lors du 1^{er} confinement. Notre croissance a perduré cependant que nous perdions l'usage en transport en commun. Car l'usage est de lire un épisode de 5 mn à temps perdu, dans les transports en commun, pour combler un temps mort, une attente.»

Le concept de Rocambole ?

Proposer des séries littéraires par genre pour inviter les Français à lire 5mn chaque jour. La promesse ? Lire un épisode sur une durée de 5 mn choisie dans 12 genres possibles -dont romance, polar, suspense et science-fiction, fantasy et documentaire- proposant 250 heures de lecture disponibles dont 3 nouvelles séries par semaine.

L'équipe de Rocambole, de gauche à droite du 1^{er} au dernier plan, François Delporte, Camille Pinchon, Julien Simon, Juliette Deplage, Guillaume Tran, Lucy Maréchal et Boris Duda

La plateforme

« Nous avons sélectionné 35 auteurs et scénaristes francophones qui produisent pour nous, à la demande et sur mesure, des séries, assure François Delporte. Leur rémunération a d'ailleurs augmenté passant de 10 à 15% de l'audience enregistrée sur le site où plus de 200 séries sont actuellement proposées. Pour nous faire connaître ? Nous avons développé notre partenariat avec '20 minutes print et national' qui est lu par 3,5 millions de français et à qui nous proposons un épisode quotidien d'une de nos séries par ailleurs accessible gratuitement aux utilisateurs de notre site. Nous sommes également en discussion avec un grand média de sport, des acteurs de la néo-banque -très proche de notre cible des 18-30 ans-, de l'assurance, d'une enseigne de la grande distribution spécialisée dans la culture... Nous sommes en train d'explorer les partenariats stratégiques ce qui pourrait augurer de belles perspectives pour accélérer notre croissance à partir de septembre. »

Un catalogue différemment élaboré

«Nous avons affiné la présentation de notre catalogue où nous présentions les récits par thématiques plutôt que par genres littéraires. Ce qui marche fort ? La collection des femmes inspirantes ; le roman historique et la romance.»



Nos clients

Notre cible client ? Les 18/30 ans, la génération Z, majoritairement féminine, vivant autant dans les grandes villes qu'en milieu rural, détaille François Delporte. C'est la population adepte du streaming. Lors de la dernière étude lancée, deux lectrices sur trois affirmaient lire plus de 5 mn par jour depuis la découverte de la plateforme. » Au chapitre de l'abonnement à l'application Rocambole en accès illimité, compter 40€ par an.

Lecture et santé

«Nous avons proposé la lecture d'épisodes de séries en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sur tablette. L'expérience a rencontré un très vif succès parce que le temps de lecture court proposé a pu capter l'attention des résidents qui ont pris l'habitude de réclamer la tablette pour lire plus, puis en discuter ensemble. Comme je vous le disais, nous nous rapprochons des sociétés d'assurance et de prévoyance en leur proposant d'améliorer le quotidien des personnes touchées par un souci de santé. Ce partenariat ne sera possible que si nous entrons en contact avec un acteur majeur du secteur.»

Rocambole procède actuellement à sa 2e levée de fonds

Les levées de fonds

«En septembre 2020, Rocambole avait procédé à une 1^{re} levée de fonds de 350 000€ via BPI France, les Business Angels, le Réseau Entreprendre Rhône-Durance et la société de gestion The Bridge de la French Tech Grande Provence. Cette nouvelle levée de fonds de plusieurs millions, qui devrait intervenir avant septembre prochain, a pour but de développer le concept à l'international, notamment en langues allemande et espagnole, de nous permettre d'accélérer notre croissance sur le marché francophone pour atteindre le million d'utilisateurs -qui est actuellement de 70 000-,» observe François Delporte.

Production de films

Un des plus grands producteurs de films français <u>Serge Hayat</u> (L'Arnacœur, Le Sens de la fête, Des hommes et des dieux, Intouchables, Hors normes, le Bureau des légendes, En thérapie ...) entre dans le capital de la start-up Rocambole. « Il est le financeur du cinéma français en ayant déjà investi 200M€ dans 500 films, précise le co-fondateur de Rocambole. C'est un professionnel spécialisé dans la série qui a également travaillé avec Netflix. Il voit chez Rocambole l'opportunité de créer une passerelle entre le catalogue de séries à lire et d'éventuelles adaptations dans l'audio-visuel. C'est très intéressant parce que, de notre côté, nous y voyons l'opportunité, grâce à son réseau et à son expertise, de proposer nos univers et histoires à des producteurs et distributeurs. Serait-il possible que Netflix vienne chercher chez nous ces prochaines réalisations originales pour le marché francophone ? Nous en serions très heureux!»

Serge Hayat, producteur et financeur de films français vient de prendre une participation dans la



start-up Rocambole

Diversité et dialogue quelle place pour la culture ?

'Europe et cultures, quelles places pour la culture et les cultures en Europe ?' Tel est le thème qu'aborderont Europe direct Provence Alpes Méditerranée, la Région Sud Provence Alpes Méditerranée et le Mouvement européen du Vaucluse au cours d'une après-midi dédiée à la politique européenne de la culture ce jeudi 8 juillet 2021 à l'Hôtel de ville d'Avignon et en direct sur facebook.

Au programme

A 15h, atelier sur le programme 'Europe créative' animé par Véronique Ceaux, chargée de mission à la coopération culturelle au sein de la Direction de la coopération Euro-Méditerranéenne de Provence-Alpes-Côte d'Azur. A 18h, conférence sur le thème 'Cultures d'Europe, vers une politique européenne de la culture ? avec Emmanuel Morucci, Docteur en sociologie (organisation et construction européenne), expert-conférencier pour la Commission européenne, membre du réseau Team Europe et Président fondateur du Cercle Europe Citoyenneté et Identités.

Précisions

Europe Direct Provence Alpes Méditerranée est porté depuis le 1er janvier 2019 par le CBE Sud Luberon. Relais d'information officiel de la Représentation de la Commission européenne en France, il vise à rapprocher les citoyens de l'Europe. Ses missions sont centrées autour de l'information du public sur l'Union européenne ainsi que les projets qui sont développés dans les territoires ; rendre l'information accessible à tous ; répondre aux citoyens sur les institutions, les financements et le droit européen ; encourager l'implication citoyenne sur l'orientation des politiques européennes ; recueillir les préoccupations des citoyens et les faire parvenir aux décideurs politiques... Egalement, la structure a aussi pour mission de fournir des renseignements d'ordre généraliste, juridique et technique sur l'Union Européenne et d'effectuer, notamment, une veille sur les appels à projets et les opportunités de financement européens.

Ateliers, conférences & infos pratiques

Jeudi 8 juillet à 15h et 18h. L'après-midi sera organisée sous forme d'ateliers et conférences, en





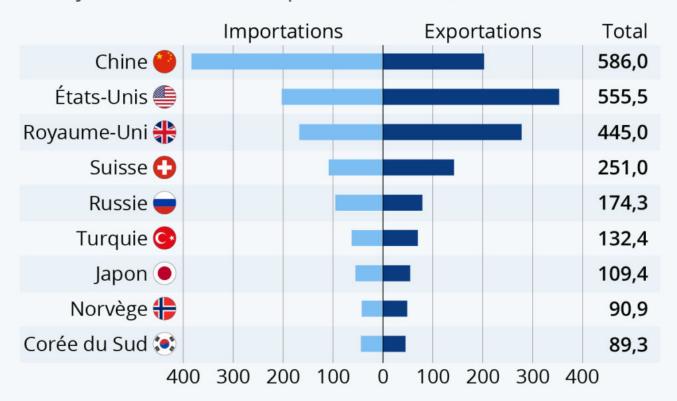
présentiel, à l'Hôtel de Ville, place de l'Horloge à Avignon et également visible, en ligne, sur la page facebook d'Europe direct Provence Alpes Méditerranée. Conférence et atelier sont ouverts à tous en présentiel et en ligne, cependant l'inscription est obligatoire <u>ici</u>. Plus d'information auprès de Claire Fernandez <u>europedirectpam@cbesudluberon.com</u> Europe direct Provence Alpes Méditerranée/CBE Sud Luberon. 115, rue Louis Lumière à Pertuis 04 90 79 53 30 et 06 14 24 09 50 M.H.

Les principaux partenaires économiques de l'UE



Les principaux partenaires économiques de l'UE

Volume des échanges commerciaux avec les partenaires majeurs de l'Union européenne en 2020, en milliards d'euros



Source: Commission européenne









Après plusieurs mois de discussions avec l'<u>Union européenne</u>, la <u>Suisse</u> a mis fin aux négociations sur ses relations bilatérales avec l'UE, a annoncé mercredi le gouvernement helvète. Les deux parties n'ont pas réussi à s'entendre sur plusieurs points, notamment les salaires, la libre circulation des personnes ou encore les aides publiques, et l'accord aurait nécessité un « compromis important » en Suisse, a fait savoir le ministre des Affaires étrangères du pays.



Comme le montre notre graphique, basé sur les chiffres de la <u>Commission européenne</u>, la Suisse et l'UE entretiennent de fortes relations commerciales. Le pays est ainsi le 4ème partenaire économique de l'UE, avec des échanges commerciaux d'une valeur totale de plus de 250 milliards d'euros l'année dernière. Dans le détail, les 27 pays membres ont importé 109 milliards d'euros de marchandises en provenance de Suisse, tandis que les exportations du pays vers l'UE ont atteint 142 milliards d'euros.

Les plus grands <u>partenaires de l'UE</u> en matière de commerce sont toujours la <u>Chine</u> et les États-Unis, avec un volume d'échanges compris entre 500 et 600 milliards d'euros en 2020. La balance commerciale reste toutefois négative avec la Chine (-181 milliards d'euros), alors qu'elle est largement positive avec les Etats-Unis (+ 150 milliards d'euros).

De Tristan Gaudiaut pour <u>Statista</u>

L'évolution de la troisième vague en Europe



L'évolution de la troisième vague en Europe

Moyenne mobile sur 7 jours des cas de COVID-19 détectés par jour par million d'habitants dans les pays d'Europe sélectionnés



En date du 2 mai 2021.

Sources: Johns Hopkins University via Our World in Data







La France a entamé la première phase de son déconfinement lundi 3 mai, après six mois de restrictions visant à garder l'épidémie de Covid-19 sous contrôle. Cette réouverture progressive est basée sur un calendrier en quatre étapes s'échelonnant jusqu'au 30 juin, avec, dans un premier temps, la fin des attestations en journée et des restrictions de déplacements interrégionaux depuis lundi, puis la réouverture des terrasses et des musées prévue le 19 mai. Le timing de ce déconfinement « à la



française » a entraîné plusieurs réactions chez nos voisins, notamment au Royaume-Uni et en Allemagne, où certains avancent qu'il est trop précoce, évoquant notamment le <u>retard dans les vaccinations</u> et un taux d'incidence encore trop élevé dans l'Hexagone.

La <u>France</u> fait en effet toujours partie des pays d'Europe où la circulation du virus est la plus active, avec environ 320 cas détectés par jour par million d'habitants au début du mois de mai (moyenne mobile sur 7 jours). La moyenne de l'UE-27 se situait quant à elle autour de 220 cas par million. Malgré la valeur encore relativement élevée de cet indicateur, la dynamique de l'épidémie suit pour le moment une courbe encourageante dans l'Hexagone, le nombre d'infections ayant notamment été divisé par deux par rapport au pic enregistré mi-avril.

Outre le Royaume-Uni, qui a déjà entamé sa réouverture le mois dernier après une campagne de vaccination réussie, l'Italie, qui, comme la France, connaît une baisse du nombre de cas, a également décidé d'alléger ses restrictions. Depuis cette semaine, les restaurants sont de nouveau autorisés à servir en terrasse en soirée dans les trois quarts du pays et les lieux culturels ont rouvert à 50 % de leur capacité, tandis que le couvre-feu reste maintenu à 22 heures. De leur côté, l'Espagne et l'Allemagne enregistrent actuellement une stagnation du nombre d'infections. Alors que l'Allemagne reste prudente et n'a pas encore annoncé de stratégie globale de réouverture après une tentative ratée début mars, l'Espagne a présenté une feuille de route pour un déconfinement progressif jusqu'à fin juin, mais qui sera mis en œuvre différemment selon les régions et leur situation. À l'instar du plan italien, mais contrairement à la France, les écoles espagnoles resteront pour la plupart fermées jusqu'en septembre.

Graphique mis à jour avec les données du 2 mai 2021. Si le texte et l'infographie venaient à ne pas correspondre, nous conseillons de vider la mémoire cache du navigateur.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

AMV : la directive européenne qui menace le statut des sapeurs-pompiers volontaires

11 juillet 2025 |



Ecrit par le 11 juillet 2025



Particulièrement mobilisée sur les problématiques des sapeurs-pompiers, l'AMV (Association des maires de Vaucluse) vient une nouvelle fois d'intervenir auprès du Gouvernement pour évoquer l'impact d'une directive européenne. Ainsi, après être montés au créneau en février dernier <u>afin que les sapeurs-pompiers volontaire du département puissent être vaccinés contre le Covid-19 au même titre que les pompiers professionnels</u>, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux coprésidents de l'AMV, viennent d'adresser un courrier à Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, afin d'apporter leur soutien aux sapeurs-pompiers volontaires de Vaucluse « qui risquent d'être impactés par la <u>directive européenne</u> n°2003/88/CE sur l'aménagement du temps de travail. »

Mise en péril du modèle de la sécurité civile

« En effet, si l'Etat français se voyait dans l'obligation de l'appliquer aux sapeurs-pompiers volontaires, alors ils seraient considérés comme des travailleurs et non plus comme des citoyens librement engagés et c'est tout le modèle de la sécurité civile française qui serait en péril », expliquent les deux élus vauclusiens.

Ces derniers demandent donc au ministre de soutenir « cette démarche au sein des différentes instances nationales et européennes pour garantir la préservation de ce modèle qui repose à 80% sur le volontariat. »



Appel aux maires du département

Dans ce cadre, l'AMV propose aux communes de Vaucluse d'adopter en conseil municipale une motion sur ce thème.

« L'activité de sapeurs-pompiers volontaires n'est pas une activité salariée, insistent Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez. L'application de cette réglementation est incompatible avec la réalité du terrain. Outre l'impact financier insupportable qu'aurait une telle décision sur le budget des Sdis (Service départemental d'incendie et de secours), la mise en œuvre de cette politique induirait inévitablement une baisse significative du nombre de volontaires et aurait un effet regrettable sur la réponse opérationnelle comme sur le concept même d'une société plus responsable et résiliente. »